

faites-moi lire, SVP !

Nouvelles

Belgique -Belgie
P.P.
BC 1757
Courcelles 1
N° d'agrégation : P 202127

Mensuel de l'asbl "Le Progrès"

(pas de parution en juin et juillet) - déposé à 6000 Charleroi X

publication réalisée avec l'aide de la Communauté française

éditeur responsable : Robert Tangre

Rue Jules destrée, 11 à 6020 Dampremy

Tél : 071 30 39 12

GSM : 0475 46 39 19

fax : 071 30 58 30

E mail : robert.tangre@skynet.be

C.C.B. : 068-2013811-21

Nouvelles 287

Avril 2025

Sommaire

Les gamins au fond de la mine

La Belgique est assise sur un tas d'or

Les commerçants utilisent votre carte d'identité

Reprendre le pouvoir de la fourchette

La culture, un rempart démocratique

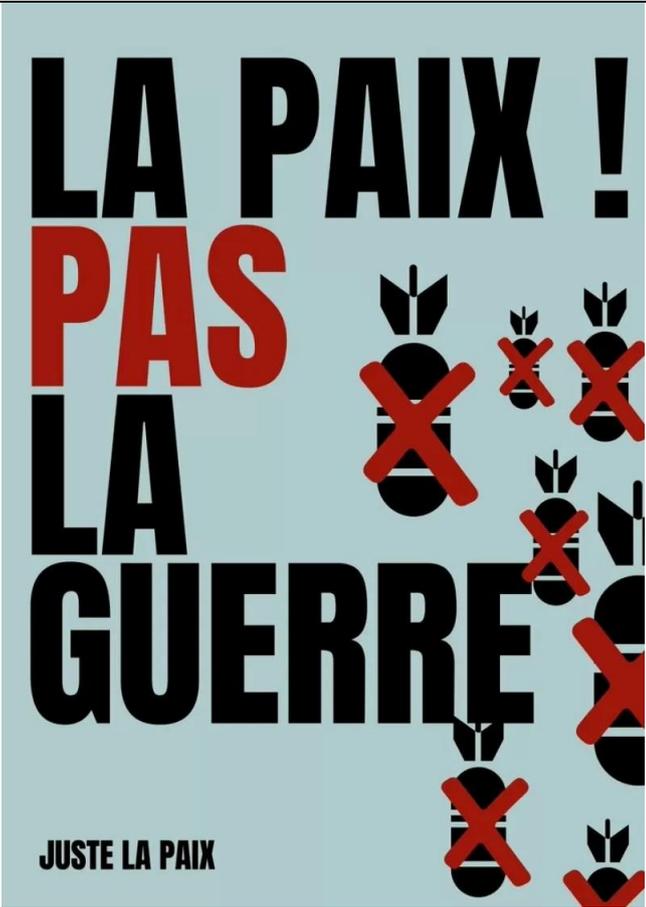
Cadences infernales, management brutal

Enquête sur Verisure

Ce sont nos dividendes

Un accord de 80 millions de dollars

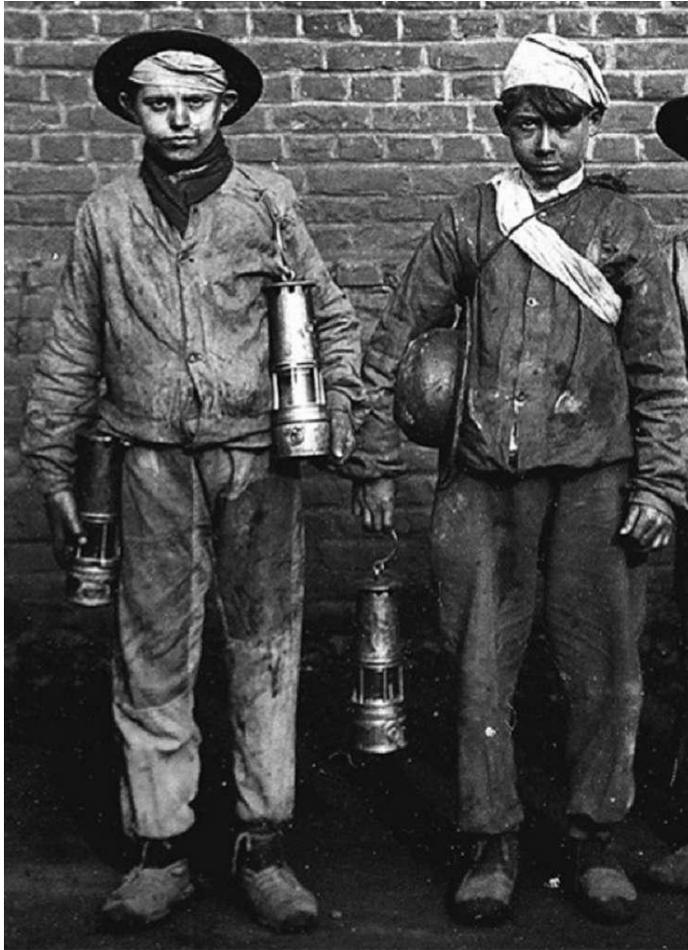
La ruée sur le caoutchouc.



LA PAIX !
PAS
LA
GUERRE
JUSTE LA PAIX

Les gamins au fond de la mine 1.

J'ai débuté comme gamin de taille le 12 février 1936. J'étais dans une taille de 0,8 à 0,9 m d'ouverture. Je clouais du treillis sur des étauçons pour former une cage que je remplissais de cailloux que je ramassais dans le charbon qui glissait dans les couloirs.



Déjà un début de triage se faisait de 2 m 50 à 3 m de remblayage par jour dans une taille de 100 m de longueur.

Nous étions 5 à 6 gamins à accomplir ce travail et comme la pente n'était pas assez forte, nous devions pousser le charbon dans le couloir pour arriver dans trémie et de là, tomber dans les chariots.

Donc en ramassant les cailloux, nous faisons du remblayage pour consolider la taille mais surtout, cela servait à envoyer l'air pour aérer les ouvriers abatteurs du charbon. Par la suite, on m'a fait rester dans la galerie, c'est de là que les chariots sont envoyés à la surface. Là, je devais décrocher les chariots remplis que le cageur envoyait un par un dans la cage ascenseur pour être envoyé à la surface.

Les chariots arrivaient par rames de 10 tirés par un cheval accompagné de son conducteur. Mon travail, à moi, gamin, était de décrocher les chariots pleins. Je devais prendre les crochets pour aller accrocher les chariots vides et former des rames de 10 chariots. Le manœuvre les tirait avec son cheval pour repartir à front de taille les remplir de nouveau puis revenir vers la chambre et ainsi de suite.

Alors, à ce moment, au lieu d'être gamin de taille, je suis devenu gamin de trait ou simplement le manœuvre de trait depuis l'année 1936 jusqu'à 1939. Les chariots pesaient de 300 à 500 kg. Cela dépendait de certaines sociétés où j'étais occupé.

J'ai gagné 17 francs par jour soit 2,12 francs de l'heure. Il y avait aussi les gamins de barrage qui passaient dans les tailles où il y avait une pente de 30 à 50 % tous les 40 à 50 m. Là, ils faisaient un barrage pour retenir le charbon. Ensuite, on devait ouvrir les barrages au fur et à mesure que les chariots étaient remplis car sans barrage, le chariot se tassait jusqu'au toit et cela empêcher l'air de passer.

Mais le plus sale travail fait par les gamins comme moi se passait dans les tailles où il y avait de l'eau. Là, le charbon ne glissait pas alors nous étions plusieurs gamins à prendre chacun une bourrée de charbon et les pousser à la queue leu leu jusque-la trémie. Il fallait s'asseoir derrière une bourrée de 50 à 60 kg de charbon.

On s'agrippait au bord du couloir ou bien aux étauçons pour avoir la force de faire descendre la bourrée. Nous étions tout mouillés et après 3 ou 4 jours de travail, le linge se déchirait surtout évidemment les culottes. Nous achevions la semaine avec les fesses qui frottaient sur les tôles.

Là, j'ai eu la gale de l'eau en juillet 1936. C'était de toutes petites ampoules aux jambes et aux fesses. Les autres gamins étaient arrangés de la même façon mais il n'était pas question d'arrêter un seul jour de travail car la famille devait vivre...

Aujourd'hui, pensez un peu à la souffrance de tous ces gamins qui devaient aller au fond de la mine pour avoir un morceau de pain et en offrir un bout à leurs frères et sœurs. Imaginez quelle fut notre joie quand en 1937, nous avons vu arriver des couloirs oscillants actionnés par des moteurs à air comprimé. Plus besoin de s'abîmer les fesses contre les tôles du couloir. Cela se passait au numéro 10 de Forchies la Marche. Que c'était bon pour nous, nous étions devenus des gamins de moteur !

Gamins de moteur, c'est ce que faisait mon frère Yvon à la taille numéro 27 au puits numéro 16 de Mariemont Bascoup. La sonnette fonctionnait trois fois et il mettait le moteur en marche en ouvrant la vanne à air comprimé. Les couloirs oscillaient et ce va-et-vient faisait glisser le charbon vers la trémie. Pour un gamin, c'était bien. Il aidait aussi les ouvriers à jeter le charbon abattu dans les couloirs et il les servait en leur passant la boiserie dont ils avaient besoin: étauçons, bielles, travers, fagots, ...

Malheureusement, tous ces jeunes amis ont perdu la vie dans le coup de grisou du 11 mai 1950. Lui, Yvon fut le seul survivant grâce à un chariot dans lequel il était pour faire un besoin naturel.



Chers amis, lecteurs et électrices, vous savez bien que le travail au fond de la mine se faisait par les hommes et les chevaux. J'ai débuté comme gamin de taille le 12 février 1936. J'étais dans une taille de 0,80 m à 0,90 m d'ouverture. Je clouais du treillis sur des étauçons pour former une cage que je remplissais de cailloux que je ramassais aussi le charbon qui glissait dans les couloirs.

Déjà, un début de triage se faisait sur 2 m 50 à 3 m de remblayage dans une taille de 100 m de longueur.

Nous étions 5 à 6 gamins pour accomplir ce travail et comme la pente n'était pas forte, on devait pousser le

charbon dans le couloir pour arriver dans la trémie et de là le faire tomber dans les chariots.

Donc en ramassant les cailloux, nous faisons du remblayage pour consolider la taille mais surtout, cela servait à envoyer de l'air pour aérer les ouvriers abatteurs de charbon. Par la suite, on m'a demandé de rester dans la galerie à la chambre, c'est de là que les chariots sont envoyés à la surface. Je devais décrocher les chariots remplis que le cageur envoyait un par un dans la cage ascenseur pour être remonté à la surface

Les chariots arrivaient par rames de 10 tirés par un cheval accompagné du conducteur. Mon travail, à moi gamin, était de décrocher les chariots remplis. Je devais prendre les crochets pour aller accrocher les chariots vides par rames de 10 chariots puis le manœuvre tirait le tout avec son cheval pour repartir à front de taille pour remplir le chariot et revenir vers la chambre et ainsi de suite.

Alors, à ce moment, au lieu d'être gamin de taille, je suis devenu gamin de trait ou tout simplement le manœuvre de trait depuis l'année 1936 jusque 1939. Les chariots pesaient de 300 à 500 kg. Cela dépendait de certaines sociétés où j'étais occupé.

J'ai gagné 17 francs par jour soit 2, 12 francs de l'heure. Il y avait aussi les gamins de barrage qui passaient dans les tailles où il y avait une pente de 30 à 50 pour cent. Tous les 40 à 50 m, ils faisaient un barrage avec des lombardes pour retenir le charbon. Ensuite, on devait ouvrir les barrages au fur et à mesure que les chariots étaient remplis car sans barrage, le chariot se tassait jusqu'au toit et cela empêchait l'air de passer.

Mais le plus sale travail qui était fait par les gamins comme moi se passait dans les tailles où il y avait de l'eau. Là, le charbon ne glissait pas alors nous étions plusieurs gamins à prendre chacun une bourrée

de charbon et à la pousser à la queue leu leu jusqu'à la trémie. Il fallait s'asseoir derrière une bourrée de 50 à 60 m de charbon.

Les gamins au fond de la mine (2)

Je continue te raconter mon travail de gamin. En octobre 1936, on est venu nous offrir 3 francs de plus par jour pour aller travailler au puits numéro 10 de Forchies la Marche. Je quitte donc le charbonnage des Hamendes à Jumet le 13 octobre 1936 pour commencer le 15 octobre 1936 au numéro 10 à Forchies.



Là aussi, j'ai travaillé dans une taille qui avait beaucoup d'eau. Les ouvriers abatteurs remontaient une heure plus tôt. Ils avaient donc 1 heure de grâce mais nous, les gamins, nous devions rester pour évacuer le charbon qui restait dans les couloirs. Quand je rouspétais auprès du porion, je lui disais que je n'étais pas venu pour être dans l'eau. Il me répondait : « Vous êtes venu pour faire ce qu'il faut faire. » Heureusement, nous avons un délégué syndical qui nous défendait. Il s'appelait Marchant.

À force de rouspéter, on m'a donné un travail dans la voie. Je devais aider un hiercheur adulte à rouler avec une béroette. La béroette, nous la remplissions à la taille et nous devions la pousser jusqu'à la cheminée. Arrivés là, nous ouvrons un verrou qui libérait le tape cul et le charbon tombait. Dans la cheminée,

le charbon glissait jusque dans la voie principale d'où nous chargions les chariots tirés par des chevaux vers la grande galerie. Ensuite, le trait se faisait avec des treuils. Les frères Daoust formaient des rames de 10 chariots et les faisaient descendre vers le puits d'extraction. Bon, revenons à la béroette. Qu'est-ce que c'est ? Eh bien, c'est un petit wagonnet ou chariot comme on en voit dans certaines rues de Courcelles mais qui se fermait à l'avant ainsi qu'à l'arrière par un tape cul retenu par un verrou.

Après plusieurs mois de ce travail pénible, oui, pénible car nous devions courir dans l'eau rempli de boue. Parfois, il y en avait jusqu'au-dessus des rails. Nous mettions chaussures en caoutchouc et nous retroussions nos culottes jusqu'aux genoux mais c'était déjà beaucoup mieux que dans la taille. Puis on m'a muté vers une autre taille car dans la mine c'est comme ça, les tailles avancent et le travail change. Je suis allé dans une taille où je montais de la boiserie. Celle-ci se trouvait au-dessus d'un bouveau montant. Là, le hiercheur faisait le trait avec deux petits chevaux. Un jour, j'ai dû remplacer cet homme malade. Le porion m'a dit : « Et bien comme vous avez 16 ans, vous pouvez conduire les petits chevaux. » C'est donc moi qui ai remplacé le hiercheur conducteur de chevaux.

J'allais chercher les deux chevaux à l'écurie. Chaque cheval avec son nom écrit derrière lui. L'un s'appelait Pierre. L'autre Galet et je les suivais. Ils connaissaient bien leur chemin pour aller vers la taille mais pour monter les bouveaux, j'avais une grande peur car mon copain Désiré m'avait conseillé de ne pas rester derrière les chevaux lorsqu'ils montaient car parfois, ils pouvaient marcher sur un rail, glissaient et tombaient.

Enfin me voici arrivé au-dessus du bouveau et je continue avec mes chevaux jusqu'à la taille et là j'en attachais un à un chariot et chaque fois qu'il était rempli, je criais « un pi » (un pied) au cheval et il avançait pour amener le deuxième chariot sur la trémie. Une fois que 5 chariots étaient remplis, je les conduisais à la tête du bouveau. Pendant ce temps-là, l'autre cheval était attaché au chariot vide pour

À la tête du bouveau montant, un hiercheur (ravaleur) faisait descendre les chariots et moi, j'en prenais 5 vides pour aller vers les fronts de la taille et je repartais avec les pleins à la tête de du bouveau. Ce travail s'appelait le trait de France. Quand le hiercheur a repris le travail, le chef porion Trigalet m'a proposé 5 francs de plus par jour si je conduisais le gros cheval dénommé Crou en bas du bouveau. J'ai accepté. C'est donc là que j'ai travaillé avec mon copain Désiré Charlier qui était un hiercheur employeur au pied du bouveau. Il accrochait le chariot vide au câble qui passait dans une poulie à frein au-dessus du bouveau montant. Là, un autre hiercheur attachait le chariot plein qu'il faisait descendre et dont il réglait la vitesse au moyen du frein à bras et le chariot vide montait. Le danger était pour mon copain Désiré. C'était lorsqu'un chariot déraillait, il devait monter dans le bouveau pour le remettre sur les rails

Quand j'étais arrivé avec ma rame, je pouvais l'aider. Mon travail consistait à former des rames de 10 chariots dont Désiré m'avait expliqué la manière de le faire. Je devais placer le premier chariot et le calais pour avoir assez de place. Là, nous les accrochions avec des chaînettes. Lorsqu'il avait le temps, Désiré décrochait les vides tout en accrochant les pleins. En partant avec une rame de 10 chariots vers la galerie, je croisais souvent mon frère Auguste qui était conducteur de chevaux dans la galerie du Nord, moi, j'étais au couchant. Dans la galerie principale, deux hiercheurs, les frères Daoust René et Edmond formaient des rames de 40 chariots qui étaient tirés par des treuils jusqu'à la chambre d'envoyage près du puits.

Les gamins au fond de la mine (3)

Les premiers jours que j'ai travaillé avec le gros cheval, le chef porion Trigalet venait m'expliquer le travail surtout au moment où je devais arrêter ma rame dans la galerie principale. Là aussi, j'avais l'aide soit de René ou d'Edmond car je n'étais qu'un gamin de 16 ans. Le chef porion m'avait dit que j'avais une chance de ne plus aller dans les tailles si je faisais bien mon travail.

Puis le chef porion m'avait promis que je n'y irais plus dans les tailles si je faisais bien mon travail de conducteur de chevaux. Alors, bien sûr, j'ai fait tout mon possible pour être toujours à temps avec ma rame de chariots au pied du bouveau montant. Pour qu'il ne manque pas de chariots vides au pied de la taille, mon copain Désiré m'aidait pour effectuer toutes les manœuvres nécessaires.

Nous décrochions le cheval puis nous allions le placer et l'accrocher aux chariots pleins. Ensuite, quand la rame était formée, je me plaçais entre le cheval et les chariots. Je posais la main sur la fesse du cheval pour le faire démarrer. Pour monter la petite côte au milieu de la voie, je l'encourageais car il s'arrêtait. J'avais bien du mal pour le faire redémarrer. Si cela arrivait, je devais reculer les chariots les uns contre les autres. J'appelais alors Désiré qui venait m'aider pour repartir toujours en posant la main sur une fesse de Croux, le cheval et je l'encourageais de la voix. Désiré poussait derrière et me voilà qui repartais.

Arrivé dans la galerie principale, je plaçais ma rame sur une seconde voie de croisement et je caressais mon cheval pour le remercier tout en lui donnant une croûte de pain. Ensuite, nous repartions avec notre rame vide vers le plan (bouveau montant).

Quand j'ai revu mon copain Désiré, je lui ai expliqué que si j'étais resté calé avec ma rame dans la grimpette, c'était à cause de mon cheval qui avait glissé dans la boue et comme il fallait reculer les chariots pour revenir dans la partie sèche de la galerie. C'est pourquoi je lui ai demandé un peu de son aide pour repartir.

J'ai fait ce travail une bonne année. Je me plaisais bien car j'avais de bons camarades de travail et dans la voie juste à côté « nord », mon frère Auguste était aussi conducteur de chevaux. Un peu plus loin, en préparatoire sur un devant du bouveau, il y avait mon frère Adolphe âgé de 18 ans. Il était hiercheur. Il chargeait les terres dans les wagonnets mais là aussi où il travaillait il y avait de l'eau et sur un tel travail, les hommes recevaient un peu d'air qui leur arrivait par des buses « canard ». À cause de l'humidité, mon frère Adolphe fut malade et dut être hospitalisé. Donc à 18 ans, il avait déjà perdu sa santé dans ces sales fosses comme disait mon père.



Et voilà que je me décide à aller au bureau voir le conducteur pour lui parler de l'augmentation que le chef porion m'avait promise. Ne recevant pas une bonne réponse, j'ai donné mes 8 jours (mon préavis) le 10 septembre 1938. J'ai quitté le numéro 10 de Forchies à regret car je devais me séparer de mes bons camarades de travail. Mais que voulez-vous, il fallait pour gagner plus d'argent !

C'est ainsi qu'avec l'aide de mon camarade Fernand Bouillon, le 12 septembre 1938, je commençais comme hiercheur au charbonnage d'Amercoeur à Jumet Gohyssart (entre mineurs, on disait l'Avalresse). J'ai débuté en faisant du remblayage dans une taille de 1 m à 1 m 30 de hauteur. C'était une belle taille car il y avait 20 à 30 cm de schiste (escaille) entre la veine du toit et le sillon.

Sur le mur, le poste du matin abattait la veine supérieure charbon. Il plaçait les lombardes (esclaiques), les bèles aux rallonges de 3 m. Au deuxième poste de 14 h à 22 h, les ouvriers abattaient le schiste avec lequel nous, les hiercheurs, faisons du remblayage.

Bien sûr, au début, c'était très fatigant car je n'avais pas l'habitude de travailler avec l'escaille et toujours à genoux mais lorsque j'ai touché mon premier salaire, j'ai oublié la fatigue. Je gagnais 10 francs de plus par jour au numéro 10 de Forchies la Marche.

L'auteur du texte utilise un vocabulaire propre aux ouvriers mineurs de notre région. Appel est adressé à d'anciens mineurs pour nous expliquer les termes employés.

Les gamins au fond de la mine (4)

Ce travail, je ne l'ai fait que pendant 2 semaines car lorsque le conducteur Monsieur Libotte m'a demandé ce que je faisais à Forchies, je lui ai répondu que j'étais conducteur de chevaux. » Alors, me dit-il, demain vous irez à l'étage de 330 m car il manque un conducteur de chevaux. Le lendemain, je commençais à 330 m pour conduire le cheval. Il s'appelait Pierre. J'ai demandé quel serait mon salaire. Le porion m'a dit : « Ne t'en fais pas, ce sera le même que dans la taille. » Alors il m'a expliqué ce que j'avais à faire. « Premièrement, dit-il, attention le cheval est fougueux. Tu prends 4 chariots de terre plus une bérote de bois et tu les conduits à la taille pour la remblayer. Ensuite tu ramènes les chariots et les bérotes vides à

l'envoyage et tu repars avec les pleins. » Le cheval était tellement difficile que ce travail ne me plaisait pas du tout. Parfois il frappait puis il se sauvait et je devais aller le reprendre à l'écurie.

Lorsque j'ai rencontré le chef porion Paul Jean, je lui ai expliqué que je voulais changer de poste. Il m'a répondu positivement et c'est ainsi qu'il m'a envoyé au troisième poste de nuit. Je n'avais donc plus mon camarade Fernand Bouillon qui passait me prendre à domicile. De 2 ans mon aîné, il était entré au régiment pour faire son service militaire. Me voilà au poste de nuit, j'étais dans une taille du même genre que celle du remblayage. Au troisième poste, c'était un autre travail. Pour commencer, nous, les quatre hiercheurs apportions la boiserie à la taille. Nous servions les ouvriers de ce dont ils avaient besoin.



Ensuite chaque hiercheur rejoignait un ouvrier pour l'aider à placer les tôles contre le mur et nous tassions le charbon. C'est ainsi que l'ouvrier Paul Constant (si ma mémoire est toujours bonne) m'a appris à boiser. Il m'a dit d'acheter une hache et il m'a montré comment façonner les bois pour les étançonnages. A 18 ans, j'étais ouvrier. C'était en 1939, mon salaire était encore augmenté de 39 francs comme hiercheur. J'ai reçu 55 francs comme jeune ouvrier et mon frère Pierre âgé de 16 ans m'a remplacé comme hiercheur avec Constant. Fin 1939, je gagnais 60 francs et au début de 1940, je gagnais 70 francs.

Le 10 mai 1940, on a donné l'ordre à tous les Belges de 16 à 35 ans de rejoindre Ypres. Nous sommes partis à trois frères, Auguste, Pierre et moi.

Notre voyage a été détourné car Ypres fut bombardée. On nous a envoyé en France pour former des compagnies de recrutement de l'armée belge (C.R.A.B.). Notre frère Alphonse était au canal Albert avec son régiment du deuxième chasseur à pied de Charleroi le 14 août 1940, Auguste et moi étions rentrés. Ce fut la grande joie pour nos parents puisque Pierre et Alphonse étaient déjà de retour à la maison. Après avoir passé une bonne journée tous ensemble, Auguste Alphonse et moi, nous avons repris le travail d'abatteur de charbon à Jumet au charbonnage d'Amercoeur puis celui de Bellevue. Nous étions toujours dans une bonne taille de 80 à 110 cm d'ouverture. Pierre était manœuvre. On se plaisait très bien dans ce puits car nous étions bien considérés par le personnel de maîtrise et les chefs ne gueulaient pas d'insultes pour commander comme c'était le cas dans d'autres puits. Je peux encore les remercier : Monsieur Libotte le conducteur, Monsieur Paul Jean, le chef porion et le porion monsieur Evrard. J'ai donc retenu tous ces noms et je félicite tous ces hommes de maîtrise mais aussi tous les camarades de travail.

J'en étais à mon troisième charbonnage. Au mois d'octobre 1940 je me suis laissé entraîner par des camarades au puits numéro 6 Périer de Souvret. Ils m'avaient dit que je gagnerais beaucoup plus et que j'aurais moins de mal dans les tailles. Malheureusement, il fallut déchanter car je gagnais moins. Au lieu de 70 francs par jour que je touchais à l'Amercoeur, je n'avais plus que 62 francs au puits Périer. J'ai rouspété mais on m'a répondu que je n'avais pas 21 ans et pourtant, je faisais le même nombre de mètres que les autres ouvriers abatteurs.

Au début du mois de janvier 1941, les ouvriers de la taille où je travaillais m'ont accompagné au bureau de l'ingénieur mais il m'a répondu que n'ayant pas 21 ans, je n'avais pas droit au même salaire que les adultes. Alors l'aîné des ouvriers qui avaient pris la parole me dit : « Il ne vous reste plus qu'à donner votre préavis et retourner d'où vous venez. » Le 14 janvier 1941 je suis retourné à l'Amercoeur. J'étais content de retrouver mes anciens camarades de travail ainsi que le bon personnel de maîtrise.

Je ne suis resté que 3 mois au numéro 6 où je ne m'étais jamais plu car déjà le commandement était rude et de plus, c'était le puits qui avait le moins d'entretien. Je n'ai plus jamais connu de tels hommes dans les six charbonnages où j'ai travaillé par la suite.

Je ne peux pas écrire le nom de mes compagnons de travail comme je l'ai fait pour les autres. J'ai travaillé 6 mois à Jumet Hamendes, 2 ans au numéro 10 de Forchies la Marche, 3 ans à l'Amercoeur, 5 ans à Beringen en Campine, 15 ans à Mariemont Bascoup aux numéros 6 et 5 de Trazegnies. Mais je reviens en 1941, déjà c'était très difficile pour trouver du ravitaillement et quand on en trouvait, il était très cher.

Comme nous étions 10 personnes à la maison, ce n'était pas gai tous les jours. En juillet 1941, des affiches invitaient à aller faire du charbon en Campine et gagner plus d'argent mais aussi plus de ravitaillement. Ayant expliqué cela à nos parents, ils n'ont pas hésité. Nous sommes partis à vélo et en tandem pour prendre notre maman avec nous car il fallait choisir une maison qu'on a trouvée à Bourg Léopold. Après avoir signé les contrats au charbonnage de Beringen, nous devons commencer le 4 juin 1941, nous avons passé une nuit sur la paille dans une grange. Le matin du 30 mai 1941, nous avons repris nos vélos et nous sommes revenus à Courcelles pour préparer le déménagement. Pour nous aider, nous avons trouvé monsieur Dandoy, déménageur à Gosselies.

Quand je me suis rendu à Amercoeur pour demander à l'ingénieur de me libérer afin de déménager, il a refusé. J'ai dû abandonner 5 jours de travail et mon carnet. Je suis allé à l'hôtel de ville pour avoir un nouveau carnet de travail et le 2 juin 1941, nous partions à Bourg Léopold. Nous nous sommes installés dans la maison que nous avons louée à la Cité Moens.

À suivre

Jean le mineur

La Belgique est assise sur un énorme tas d'or, dont la valeur atteint des sommets

Le prix de l'or atteint des sommets en ces temps troublés, et c'est une bonne nouvelle pour notre gouvernement, car la banque nationale de Belgique cache un joli tas de lingots. Une réserve stratégique qui vaut cher, mais pourrait rapporter encore plus.

En période d'incertitude économique et (géo)politique, la valeur de l'or atteint toujours des sommets, et notre époque marquée par Trump et Poutine ne fait pas exception. Le métal jaune, valeur refuge, semble inarrêtable. Ce n'est sans doute qu'une question de temps avant qu'il ne franchisse la barre symbolique des 3.000 dollars par "once troy" (31,10 g, l'unité de mesure standard pour l'or, NDLR). Cela reviendrait à 96.463 dollars, soit environ 92.120 euros, par kilo.

Depuis le début des années 2000, la valeur de l'or a été multipliée par six. Ceux qui en possédaient à l'époque et l'ont conservé ont donc vu leur richesse croître d'autant. Et c'est le cas de l'État belge, dont

la réserve nationale, assurance ultime contre les crises financières, politiques ou militaires, est bien fournie en lingots.

Des bunkers à l'étranger



Le sujet n'est pas tabou, à la Banque nationale de Belgique. "Actuellement, l'État belge possède 227 tonnes d'or", décompte son porte-parole, Geert Sciot. Au prix du marché actuel – qui s'élevait lundi à plus de 90.300 euros par kilo –, cette réserve d'or belge de 227.000 kilos représente donc approximativement 20,5 milliards d'euros. Une vente, même partielle, pourrait déjà combler une partie du déficit budgétaire fédéral. "Mais toute décision de vente – ou d'achat – d'or appartient entièrement au

gouvernement", précise Sciot. "En tant que Banque nationale, notre seule mission est de conserver cette réserve d'or en toute sécurité."

Et cet or se trouve, pour la majeure partie, hors de nos frontières. "À l'exception d'une réserve infime et surtout symbolique conservée dans le coffre de la Banque nationale à Bruxelles, la totalité de l'or belge se trouve depuis plusieurs décennies à l'étranger", confirme l'institution. "La plus grande partie est stockée en toute sécurité dans les coffres de la Banque d'Angleterre à Londres. Le reste est réparti entre les bunkers de la Banque du Canada et ceux de la Banque des règlements internationaux (à Bâle, en Suisse, NDLR). Cette dispersion a été décidée pour des raisons de sécurité, car notre réserve d'or a déjà failli être perdue pendant la Seconde Guerre mondiale."

Nos lingots dans une mine allemande

Au début de la Seconde Guerre mondiale, la Belgique possédait près de 600 tonnes d'or. Lorsqu'il est devenu évident que les troupes allemandes allaient occuper le pays, cet or a dû être évacué en toute hâte. Des bateaux en ont transporté 200 tonnes vers Londres, tandis que 200 autres tonnes ont été expédiées vers le Canada et les États-Unis. Le gouvernement français a été sollicité pour le transport des 198 tonnes restantes, mais celui-ci aurait utilisé cet or pour négocier la libération de ses prisonniers de guerre auprès des nazis, provoquant la fureur de l'État belge.

Ce n'est qu'à l'issue d'un procès à New York que la France a été contrainte de rembourser intégralement la Belgique. Cependant, la majeure partie de ces lingots a ensuite été retrouvée dans une mine de sel en Allemagne. "Cet épisode de l'histoire démontre qu'il est judicieux de conserver au moins une partie de la réserve d'or à l'étranger, au cas où un conflit éclaterait sur notre propre territoire."

Régulièrement, un employé de la Banque nationale se rend dans ces coffres à l'étranger pour vérifier de ses propres yeux si nos lingots d'or s'y trouvent encore

Des contrôles réguliers

Et dans ce domaine, la Banque d'Angleterre fait figure de référence. De nombreux autres pays et institutions y stockent leur or, pour un total qui a été estimé à 8.000 tonnes. "Au-delà de la confiance que nous accordons naturellement à ces institutions, nous procédons néanmoins à des visites de contrôle régulières", évoque le porte-parole. "Un employé de la Banque nationale se rend physiquement dans ces

coffres étrangers afin de vérifier de ses propres yeux que nos lingots sont bien à leur place. Chaque lingot belge possède son propre marquage, ce qui permet de les identifier facilement.”

Il reste néanmoins impossible de les compter un par un. Tout “notre” or est fondu sous forme de barres de 12,5 kg. Rapporté à la réserve belge, cela représenterait environ 18.160 lingots.

Aussi impressionnante que puisse paraître cette réserve, elle s’avère plutôt insignifiante à l’échelle internationale. La Belgique se classe à la 23^e place des plus grands détenteurs d’or, bien loin du top 10, dominé sans surprise par les États-Unis, qui possèdent actuellement 8.133 tonnes de métal précieux. L’Allemagne suit avec 3.352 tonnes, puis l’Italie avec 2.452 tonnes. La France (2.437 tonnes), la Russie (2.336 tonnes) et même les Pays-Bas (612 tonnes) détiennent également des réserves bien plus importantes que notre pays.

Au début des années 1990, la Belgique possédait encore 1.300 tonnes d’or, mais 1.000 ont été vendues pour éponger la dette publique belge et entrer dans la zone euro

Et pourtant, les choses auraient pu être bien différentes. Au début des années 1990, la Belgique disposait encore de 1.300 tonnes d’or. Mais à l’époque, le roi Baudouin et le gouvernement fédéral dirigé par Jean-Luc Dehaene étaient déterminés à intégrer la zone euro. Or, selon le Traité de Maastricht, l’accès à cette union monétaire n’était possible que si la dette publique d’un pays n’excédait pas 60% du produit intérieur brut (c’est-à-dire la valeur marchande de tous les biens et services produits en un an dans l’économie belge, NDLR). En 1993, la dette belge atteignait 137 % du PIB. Pour la réduire, le gouvernement a donc vendu 1.000 tonnes d’or... à un prix six fois inférieur à celui d’aujourd’hui. Si ces 1.000 tonnes avaient été conservées, elles vaudraient actuellement 90,6 milliards d’euros, au cours actuel.

Un nouveau complexe coffre-fort à Zellik

La dernière vente d’or par l’État belge remonte à 2005, sous le gouvernement Verhofstadt II, lorsque 30 tonnes ont été cédées pour combler quelques déficits budgétaires.

Ces dernières années, des pays comme les Pays-Bas et l’Allemagne ont rapatrié une partie importante de leur or sur leur propre territoire, afin d’en faciliter la gestion et le contrôle. De son côté, la Banque nationale de Belgique est en train de construire un nouveau complexe de coffres-forts ultra-sécurisé à Zellik. “Mais pour l’instant, aucun projet de transfert du stock d’or belge n’est à l’ordre du jour”, nous précise-t-on.

Stefan Vanderstraeten, Matthias Bertrand

Extrait de 7 sur 7

Des commerçants utilisent votre carte d’identité comme carte de fidélité : est-ce bien légal ?

Depuis quelques années, des enseignes commerciales comme MédiaMarkt, Trafic, Broze ou Medi-Market, demandent votre carte d’identité à la caisse en guise de carte de fidélité. Mais l’autorité de protection des données estime que le consentement des clients n’est pas “libre et éclairé” et que les commerçants collectent aussi trop de données grâce à la puce de la carte d’identité.

En Belgique, des millions de personnes ont déjà un jour donné leur carte d’identité à la caisse d’un magasin. Souvent sans se rendre vraiment compte de la portée de ce geste. D’abord parce que le personnel aux caisses est plutôt avare en explications comme nous avons pu nous en rendre compte dans une petite enquête de terrain chez MédiaMarkt, Broze, Trafic ou Medi-Market.



"Vous insérez votre carte dans ce petit boîtier, nous glisse rapidement un caissier chez Media-Markt, et chaque fois que vous achetez un produit chez nous, vous accumulez des points qui vous donneront droit à des réductions. Cela remplace la carte de fidélité tout simplement."

A peine plus d'explications chez Traffic où le caissier, répondant à une de nos questions, croit vaguement savoir que "*d'autres commerces sont partenaires, mais je ne sais pas lesquels.*"

Ce n'est pas une simple carte de fidélité

Ce n'est pourtant pas une simple carte de fidélité, relève l'Autorité de protection des données (APD) [dans une décision récente \(28 novembre dernier\)](#). Car derrière ce programme se cache un système très sophistiqué de collecte et de commercialisation de données personnelles mis au point par une start-up belge, *Freedelity*, qui exerce en fait le métier de "broker", grossiste en données.

Cela signifie que les données qui figurent sur votre carte d'identité sont instantanément partagées par toutes les chaînes en contrat avec *Freedelity* (actuellement, outre les quatre déjà citées, il s'agit de Bongo, le Comptoir des vins, Deli, Hairdis, Intermarché, Pizza Hut, Prik & Tik et Tounesols). Et qu'elles sont susceptibles d'être partagées avec d'autres commerçants ou régies publicitaires dans l'avenir. De la même manière, si vous avez un jour donné une adresse e-mail ou un numéro de téléphone à l'une de ces chaînes, cette information sera mutualisée avec tous les partenaires de *Freedelity*.

Les clients ne se rendent pas compte

L'APD estime que le consentement des clients n'est pas suffisamment "éclairé" parce que certaines enseignes ne mentionnent pas que les données sont mutualisées avec d'autres enseignes. En gros, la plupart des clients ne se rendraient pas compte qu'en donnant leur carte d'identité par exemple chez Medi-market, ils cèdent automatiquement leurs données à *Freedelity* et à tous ses autres clients.

L'entreprise *Freedelity* se défend : "*Si l'employé à la caisse n'a pas le temps de donner toutes les explications, elles sont fournies très clairement aux clients après, via un mail et un renvoi vers notre site internet*", explique Sébastien Buysse, le directeur général.

L'APD estime aussi que le consentement n'est pas "libre" (ce qui est une exigence légale contenue dans le RGPD). Le consommateur subirait une pression dans la mesure où il n'a pas le choix : s'il ne donne pas sa carte d'identité, il perd des avantages commerciaux. Les commerçants devraient offrir une alternative : soit la carte d'identité soit une carte de fidélité classique.

Il y a beaucoup de données personnelles sur une carte d'identité

L'APD estime aussi que *Freedelity*, par ce système, collecte trop de données personnelles, plus que ce qui est nécessaire pour un programme de fidélité. Il faut savoir qu'il y a beaucoup de données sur la puce d'une carte d'identité : le nom, le prénom, l'adresse, la date de naissance, le lieu de naissance, la nationalité, la date et le lieu de délivrance de la carte et le numéro de la carte d'identité.

"En soi, rappelle Florian Jacques, juriste au Namur Digital Institute (UNamur), l'usage de la carte d'identité par un commerçant est autorisé par la loi. Mais l'ADP rappelle ici le principe de "minimisation des données" prévues par le RGPD. Cela signifie que l'utilisateur doit collecter ce qui est nécessaire à son activité et rien de plus. Ici l'ADP estime que des données comme le numéro de la carte d'identité, le lieu ou la date de délivrance ne sont pas utiles au programme commercial de Freedelity."

Dans sa décision du 28 novembre dernier, l'ADP donne 4 mois à Freedelity pour apporter toutes les corrections nécessaires sous peine d'une astreinte de 5000 euros par jour de retard. L'entreprise basée à Nivelles peut néanmoins introduire un recours contre cette décision devant la Cour d'appel.

François Louis

Extrait

de

rtbf.be

Reprendre le pouvoir de la fourche à la fourchette.

Une approche éco socialiste de la souveraineté alimentaire.

En guise de mise en bouche, permettons-nous de resituer ce qu'est l'éco socialisme. Ce mouvement prend ses racines dans une relecture de la pensée écologiste de Karl Marx. "Le Capital



n'épuise pas seulement le travailleur, il épuise aussi la terre"¹. Constat qu'il est désormais impossible de nier, après deux siècles de capitalisme industriel et financier, alors que le changement climatique est désormais établi et pratiquement irréversible et que nous assistons à la sixième extinction de masse. La terre est épuisée, les travailleurs aussi. On ne peut créer un paradis social sur un désert écologique, comme on ne peut créer de paradis écologique sur une ruine sociale. L'éco socialisme tente donc de résoudre cette équation, en proposant l'émergence de nouveaux fonctionnements, d'un nouveau paradigme, sortant de la logique productiviste et introduisant notamment la planification démocratique. Si cette idée est déjà en germes dans l'Allemagne des années 1970 et continue alors son petit chemin, on peut considérer qu'elle émerge vraiment au début du 21ème siècle, à travers les

travaux de nombreux chercheurs, militants et intellectuels, et notamment en 2002, dans le "Manifeste éco socialiste international"², rédigé par Michael Löwy et Joël Kovel. Depuis, de nombreux mouvements et partis politiques se sont soit inspirés de cette vision - en version allégée -, soit directement créés en se basant sur elle. Ceci implique des variations entre les courants, certains s'inspirant également de l'écologie sociale, qui découle du communalisme libertaire. Ces deux modèles ont de grands points de convergence, en termes d'organisation à la base, mais divergent sur les stratégies de rupture.

L'objet de la série d'analyses à venir, à commencer par celle qui s'ouvre ici, est d'ancrer cette vision dans le quotidien, d'entre-apercevoir les possibilités de transformation sociale qu'elle peut créer au niveau principalement local.

La question des pratiques agricoles, de la préservation des sols au maintien d'une agriculture paysanne,

² <https://www.contretemps.eu/wp-content/uploads/Contretemps-04-95-96.pdf>

de la sortie des traités de libre-échange à l'organisation des modes de production et de distribution d'une alimentation de qualité accessible au plus grand nombre, touche du doigt les besoins primaires de tout individu. Du producteur au consommateur, de la fourche à la fourchette.

Les accords de libre-échange, tels que le récent traité UE-Mercosur, ont bien entendu un impact sur les productions agricoles dans les différents pays contractants et tiennent rarement compte des réalités de terrain³. Priorité est donnée aux monocultures, aux élevages de grande ampleur destinés à l'exportation, et souvent les modèles agricoles ainsi que les aides structurelles favorisent les grandes exploitations. Ces mêmes modèles entraînent un épuisement des sols, une déforestation massive, une surconsommation d'eau, une diminution et une pollution des nappes phréatiques. La chose semble connue. Au Sud comme au Nord, ce sont les fermes familiales, les petites coopératives paysannes, les cultures vivrières qui pâtissent de ces choix politiques. Or, d'un point de vue environnemental tant que social, la relocalisation de la production alimentaire fait partie des réponses possibles aux différentes crises actuellement traversées. Il ne s'agit pas pour les Etats de se replier sur soi, mais de protéger et de développer des modèles résilients, permettant à la fois l'approvisionnement de la chaîne alimentaire et le maintien de l'emploi dans l'agriculture locale, ainsi qu'un niveau de rémunération digne pour les producteurs.

C'est dans cette optique que des pratiques telles que les régies agricoles, ou la sécurité sociale alimentaire peuvent être mises en place.

Les régies agricoles sont des structures locales, gérées par les pouvoirs communaux. Elles permettent à ceux-ci de garder la mainmise sur leur foncier et de le valoriser, plutôt que de le mettre en vente⁴. Pourvoyeuses d'emplois non-délocalisables, tant permanents que saisonniers, elles offrent aussi la possibilité de contrôler la qualité des produits utilisés dans les cuisines relevant de la collectivité. En effet, il s'agit de développer sur le territoire, avec une gestion communale, ou supra-communale, une activité le plus souvent de maraîchage, mais qui peut également prévoir des activités de conserverie, avec pour but de fournir les services à la population tels que les crèches, les cantines des écoles, les maisons de repos et les services à domicile pour les personnes moins valides.

D'autre part, ce type de structure évite d'être soumis aux règles relatives aux marchés publics, et donc à la règle du moins disant. L'expérience est déjà en cours notamment dans plusieurs villes de France, tant dans des zones rurales que dans des zones urbaines denses, avec des adaptations aux différentes réalités locales. En effet, il convient de calibrer la régie, afin qu'elle réponde aux objectifs fixés, sans nuire au tissu agricole déjà existant. Des modes mixtes, alliant une régie avec du personnel maraîcher et la mise à disposition de terres à des coopératives paysannes, à de jeunes exploitants souhaitant se lancer dans ce genre d'activités, peuvent être explorés. Quoi qu'il en soit, ce type de projet relève du travail de long terme, le nombre d'acteurs concernés étant important qu'il s'agisse des élus locaux qui pour des raisons idéologiques, peuvent bloquer à l'idée de la création d'un "kolkhoze", des services auxquels la régie viendra s'adjoindre ou des publics à qui les repas seront destinés. Autant de possibles zones de blocages, de pierres d'achoppement, mais aussi d'accélérateurs et d'ambassadeurs du projet, si celui-ci est mené à bien.

De l'échelle locale à l'échelle nationale, un autre projet à très long terme visant à la fois la population et les producteurs, est celui de la création d'une branche supplémentaire de la sécurité sociale : la sécurité de l'alimentation. Le sujet est en débat tant dans les milieux académiques, à travers notamment les travaux de l'économiste David Cayla, que dans le milieu associatif, entre autres via les réflexions au sein

³<https://france.attac.org/actus-et-medias/le-flux/article/les-accords-de-libre-echange-contre-les-droits-humains-et-l-environnement>

⁴ A titre d'exemple, <https://www.liege.be/fr/je-trouve/ventes-de-batiments/le-cpas-de-liege-vend-une-exploitation-agricole-7-7>

d'organismes comme la Ceinture Alimentaire Liégeoise et trouve son origine dans les mouvements paysans français.

En effet, lors de rencontres consacrées en 2015 aux critères d'élaboration de la Politique agricole commune, constat est posé que ceux-ci reposent sur les seuls modes de production, sans tenir compte de la destination finale des produits. Aucune adéquation avec la demande. Or, la préservation et le développement de l'agriculture paysanne nécessitent une augmentation de la demande pour ses produits. Comment faire, dès lors, pour permettre à des populations déjà en difficulté financière d'avoir accès à cette production plus respectueuse de l'environnement, plus rémunératrice pour les travailleurs du secteur, mais de facto plus onéreuse ? Comment faire sortir l'agriculture paysanne d'un marché de niche, accessible aux seules tranches de la population ayant un revenu supérieur ?



S'ébauche alors la proposition de la sécurité sociale alimentaire. Partant du constat que l'aide alimentaire, bien que répondant à des besoins urgents et concernant un public précaire de plus en plus nombreux, s'avère pour celui-ci stigmatisante, cette proposition consiste en la mise en place d'une allocation mensuelle universelle, financée par des cotisations dédiées et calculées en fonction des revenus. Cette allocation serait réservée à l'achat de produits conventionnés, lesquels seraient déterminés en fonction des besoins exprimés. Bien entendu, les modalités d'organisation sont encore à définir. Quel organisme perçoit les cotisations et distribue les allocations ? Quel processus pour choisir les produits concernés ? Comment impliquer les citoyens dans le processus ? A ce stade, une proposition émerge : l'organisation de caisses de sécurité sociale alimentaire décentralisées. L'idée sous-jacente est d'associer les citoyens et les producteurs à la prise de décision, de créer des espaces de rencontre afin de lever les potentielles barrières et d'ancrer chaque caisse de sécurité sociale alimentaire dans la réalité du terrain. Pour ce faire, chacune d'entre elles couvrirait une zone maximale de 20.000 habitants. Le modèle est donc en gestation, en discussion et dans les circonstances politiques actuelles, peut sembler utopique. Mais qu'est-ce qu'une utopie, finalement, sinon un futur qui prend le temps de la maturation ? Une idée en germe qui attend le moment propice pour s'inscrire dans la réalité ?

Bien entendu, ces deux pistes, ces deux propositions sont à considérer parmi d'autres, elles ne

constituent en rien une panacée. Mais, dans une approche éco socialiste qui peut parfois sembler éminemment théorique et lointaine dans sa volonté de changement radical de la société, elles constituent des points d’ancrage, des instantanés de solutions concrètes, soit qu’elles soient déjà mises en œuvre, comme les régies agricoles, soit que leur fonctionnement soit déjà en phase de réflexion ... Et ce sont surtout des exemples de cette pensée cherchant à concilier, par delà la théorie, des modes de production plus écologiques, des modes de fonctionnement plus démocratiques, et qui tiennent compte des classes populaires, des plus précaires et des travailleurs qui nous nourrissent toutes et tous.

Virginie Godet

Extrait de l’ACJJ

La culture, un rempart démocratique nécessaire contre les régimes autoritaires.



Cette carte blanche est parue dans l’édition numérique de La Libre du 24 février.

Depuis quelque temps, une tendance inquiétante se dessine dans le discours de certaines personnalités politiques : la remise en question du caractère politique de la culture. Ce discours qui confine la culture à une forme de divertissement, est en réalité une tentative de neutralisation de son pouvoir de transformation sociale. Car oui, la culture est politique parce qu’elle dit le monde tel qu’il est et esquisse des pistes d’évolutions. Elle s’est toujours située dans le champ politique et doit le rester.

Un outil humaniste de transformation sociale

L'Histoire nous montre que la culture a toujours été un levier de changement. Des chants révolutionnaires aux fresques murales engagées, en passant par la littérature contestataire et le cinéma social, l'art est un moyen de questionner, de dénoncer et de réinventer nos sociétés.

Les régimes autoritaires, voire totalitaires, ont toujours cherché à museler les artistes et à orienter la production culturelle vers une vision simpliste, univoque et dogmatique. L'Histoire regorge d'exemples tristement célèbres où la standardisation culturelle visait à priver l'art de sa fonction critique, à étouffer les voix dissidentes et à instrumentaliser les activités culturelles au service de la propagande du régime dominant.

Une culture qui se contenterait d'être une forme de divertissement de masse, une simple modalité de production économique, dénuée de toute réflexion sur la société constituerait en soi une forme de propagande visant l'inaction et l'indifférence.

Un pilier de la démocratie culturelle

Derrière cette offensive contre la culture se cache une vision réactionnaire qui rêve d'une culture homogène et dépolitisée, se contentant de la reproduction sociale comme horizon. Pourtant, la diversité des expressions culturelles est un fondement de la démocratie. Une démocratie vivante est une démocratie qui permet la confrontation des idées, qui encourage l'expression des personnes en marge et des minorités, qui donne la parole à celles et ceux qui sont invisibles ou que l'on cherche à invisibiliser, qui empêche toute domination d'une forme de culture sur une autre, d'un groupe sur un autre.

Marcel Hicter, grande figure des politiques culturelles en Communauté française de Belgique, a défendu l'idée de la démocratie culturelle comme un espace où chaque individu a le droit d'accéder à la culture, mais aussi d'y contribuer activement. La culture ne se résume pas à la consommation passive d'une production culturelle, elle est un vecteur d'émancipation et de prise de conscience collective. Elle doit permettre à chacun et à chacune de devenir acteur ou actrice critique, responsable et éclairé·e de la société.

Une mission de critique des pouvoirs en place

Dépourvue de sa fonction critique et transformatrice, la culture devient un simple outil de légitimation des pouvoirs en place. Pourtant, l'une de ses missions fondamentales est d'interroger les structures établies, d'interpeller les institutions et de mettre en lumière leurs incohérences et injustices. Les artistes, les penseurs, les penseuses, les créateurs, les créatrices... ont toujours eu pour rôle d'exposer les dérives du pouvoir, d'offrir des contre-récits et de stimuler le débat démocratique.

Dépolitiser la culture, c'est en réalité la dévitaliser, la priver de sa force critique, de sa capacité à rêver les utopies, à inspirer des changements, à provoquer des prises de conscience. C'est aussi, et surtout, ouvrir la voie à une culture instrumentalisée par celles et ceux qui prétendent la « protéger ».

Un État qui se veut démocratique doit soutenir la contestation

Si la culture est un rempart contre les dérives autoritaires et une voix essentielle dans la critique des pouvoirs établis, alors elle doit être soutenue par des politiques publiques ambitieuses. C'est pourquoi l'existence d'un ministère de la Culture fort et doté de moyens suffisants est une nécessité. Le financement public de la culture n'est pas un luxe, mais une garantie démocratique et un devoir éthique. Il assure que les artistes et les acteurs et actrices culturel·les et socioculturel·les puissent mener des actions et créer librement, sans dépendre exclusivement de mécènes privés ou d'intérêts commerciaux qui pourraient brider leur liberté d'expression.

L'État démocratique ne doit pas seulement financer la culture, il doit aussi financer la contestation et toutes formes de contre-pouvoirs. Une culture vivante et dynamique est une culture qui interroge et qui bouscule. C'est en permettant l'émergence d'œuvres critiques, en soutenant les artistes et les productions

culturelles, en garantissant l'accès de toutes et tous à la diversité culturelle que l'on renforce véritablement la démocratie.

Restons vigilant·es et engageons le combat

Face aux attaques répétées contre les politiques culturelles, nous appelons tou·tes les représentant·es et mandataires politiques à rester vigilant·es et à affirmer le rôle essentiel de la culture dans la défense des valeurs d'égalité, de solidarité et de liberté. Loin d'être une tour d'ivoire, la culture est un champ de bataille des idées et des projets de société où s'esquisse et se colore, constamment et dans la contradiction, le futur de nos sociétés. Refusons donc cette tentative d'aseptisation et rappelons-nous que chaque acte de création est un acte politique. Rappelons-nous surtout ces exemples du passé qui nous ont conduits à crier haut et fort « PLUS JAMAIS ÇA ».

Extrait de la Libre

Cadences infernales, management brutal... Enquête sur Verisure, roi de la sécurité privée, et de l'essorage des salariés

508 démissions en un an, « une pression de tous les instants »... Témoignages et documents internes brossent un tableau inquiétant du climat social chez la filiale française du groupe suisse, en pleine ascension.



verisure

Olivier Allender est un homme heureux. Il dirige une entreprise prospère qui affiche un taux de croissance enviable de plus de 15 % par an et vise désormais le million de clients. Depuis plus de trente-cinq ans, Verisure France laboure l'Hexagone avec son armée de commerciaux aux vestes siglées qui sonnent aux portes des propriétaires pour leur refourguer des alarmes sans cesse plus sophistiquées – les dernières nées déclenchent un épais nuage de fumée blanche supposé forcer l'intrus à quitter les lieux.

Dans sa communication, le groupe carbure d'ailleurs au sentiment d'insécurité. En 2023, la France a enregistré « une moyenne d'un cambriolage toutes les deux minutes », met en garde le site de l'entreprise. « *Le marché est porteur car la sécurité est un droit fondamental*, assume Olivier Allender, directeur général (DG), dans un entretien au *Figaro*. *Dans la pyramide des besoins établie par le psychologue américain Abraham Maslow, c'est celui que l'être humain cherche à satisfaire juste après ses besoins primaires.* »

Anxiogène dans sa communication, l'entreprise sait aussi jouer la carte de la séduction. « *J'ai la faiblesse de penser que la marque employeur de Verisure attire les candidats* », se félicite le DG dans la même interview. À la question de savoir si les embauches annuelles compensent les départs, il rétorque sans ciller : « *Le problème ne se pose pas vraiment, car le taux de démission est très faible.* » Plusieurs documents et témoignages jettent pourtant une lumière crue sur les pratiques sociales de l'entreprise, à mille lieues de la communication lustrée servie par le groupe

508 démissions en un an, soit un taux de plus de 13 %

Les bilans sociaux de la boîte, que nous nous sommes procurés, invitent à tempérer l'optimisme du DG. En 2023, 508 salariés ont démissionné, soit un taux de démission de plus de 13 % (rapporté aux 3 695 salariés présents dans les murs fin 2022). « *Lorsqu'on dépasse les 10 %, on considère que c'est déjà un chiffre élevé* », glisse un expert CSE à qui nous avons présenté ces chiffres.

Pire, en ajoutant à ces démissions les licenciements, ruptures de période d'essai ou autres ruptures conventionnelles, on arrive à 2 655 départs pour 2023. Autrement dit, plus de 71 % de l'ensemble des salariés ont quitté l'entreprise en un an ! D'où un rythme d'embauches élevé pour maintenir les effectifs. Et ces statistiques se vérifient d'année en année.

Chez les commerciaux, le taux de démission dépasse les 20 %. Chaque jour, ces salariés arpentent les routes, démarchant les clients potentiels (particuliers ou entreprises) pour leur vendre des alarmes équipées de systèmes de télésurveillance. « *Quand on entre dans la société, ils nous font miroiter monts et merveilles*, se souvient Julien¹, 33 ans, qui a quitté l'entreprise. *Des salaires de 3 500 ou 4 200 euros brut, des rendez-vous avec les clients fournis clés en main... La réalité est moins rose. J'avais des horaires monstrueux, avec démarrage à 9 heures du matin et, certains soirs, fin du boulot vers 23 h 30-minuit. En moyenne, je faisais 60 heures par semaine.* »

« *Au départ, nous dépendions de la convention collective prévention et sécurité, qui fixe le temps de travail à 35 heures par semaine*, explique Hamel Chaker, élue SUD. *En janvier 2018, ils nous ont sortis de cette convention pour nous faire signer des contrats de VRP (non soumis à la réglementation sur le temps de travail – NDLR) : ils n'ont plus d'obligations en termes de paiement d'heures supplémentaires.* »

« Une pression de tous les instants »

L'entreprise recrute des commerciaux à tour de bras, surtout parmi des jeunes peu diplômés (30 % environ des VRP ont moins de 26 ans et l'âge moyen est de 31 ans), à qui Verisure promet des salaires affriolants. La rémunération est composée d'une base de 2 020 euros brut (environ 1 600 euros net) et de commissions liées au nombre d'alarmes vendues (le déclenchement de la part variable se fait au-delà d'un certain volume de ventes). Les rémunérations peuvent atteindre des sommes rondelettes, mais elles sont réservées à une minorité : en pratique, seuls environ 40 % des commerciaux déclenchent leur variable, selon des données internes.

Julien est entré dans l'entreprise en 2023, mais assure que la quasi-totalité des embauchés en même temps que lui ont préféré mettre les voiles. « *Parce que trop de pression*, résume le jeune homme. *Nos*

responsables sont sans arrêt derrière notre dos, ils nous appellent à 20 h 30 le soir pour savoir comment s'est passée notre journée et nous rappellent à 8 heures le lendemain pour savoir ce qu'on va faire. C'est une pression de tous les instants. »

« Ils font en sorte qu'on pense Verisure tout le temps, assure en écho Stéphane (), technicien de maintenance. Les mails de communication sont envoyés le vendredi en fin de journée pour qu'on les lise le week-end. » Stéphane décrit les journées marathons passées à avaler l'asphalte au volant de sa voiture : « 500 kilomètres par jour, sur six départements, quasiment que sur des routes de campagne... Amplitude horaire : 7 heures -19 heures, non-stop, sans même m'arrêter pour manger le midi. »*

Les performances affichées et commentées en public

La pression sur les résultats passe par le déclenchement de PPI (ou plans de progression individuels), trois lettres qui sonnent comme un prélude à sanction : les commerciaux dont les résultats sont jugés insuffisants se voient imposer cet accompagnement personnalisé pour revenir dans les clous. Mais en pratique, la moitié des PPI se terminent par un départ de l'entreprise.



Régulièrement, des debriefs ont lieu dans les agences au cours desquels les performances des vendeurs sont affichées et commentées en public. Avec à la clé des scènes parfois pénibles. Étienne (*) raconte qu'il s'y rendait souvent à reculons, le cœur battant la chamade. *« J'ai un grand gabarit, donc tout le monde pensait que j'encaissais, raconte-t-il. Mais à force d'être soumis à une pression continue, ton cerveau pète des câbles. Ils n'ont que ce mot-là à la bouche : "Les ventes, les ventes, les ventes." »*

« Les commerciaux sont parfois humiliés en agence, assure Hamel Chaker. J'ai entendu un responsable dire à un commercial qu'il n'était "qu'un bon à rien". Ici, le management peut être toxique. » Philippe, ancien commercial, garde le souvenir cuisant d'un recadrage dont il a les frais en janvier 2024 dans une agence de l'ouest de la France. *« Lors de cette réunion, après que nous ont été projetés les noms des meilleurs et des pires vendeurs du mois précédent, (un responsable) m'a aussitôt invectivé devant toutes les personnes présentes à propos de mes mauvais résultats du mois », a-t-il consigné par écrit.*

Des propos blessants, selon son souvenir, dignes d'une « humiliation publique ». *« Pour faire ces résultats, tu n'as rien branlé du mois ! »* lui aurait lancé le responsable, avant d'enchaîner : *« Si tu as bossé, c'est sûrement que tu t'es trompé de métier, il va peut-être falloir se poser les bonnes questions ! »* Puis, sur le même ton : *« Regarde, celle qui vient d'arriver (dans l'équipe) fait mieux que toi, tu n'as pas d'ego ; en tout cas, moi ça me ferait c... »* *« Il a ensuite fait remarquer à mon chef d'agence que sans moi et un de mes collègues, aussi en dessous des résultats attendus, l'agence se porterait mieux »,* conclut l'ancien salarié.

« On va s'occuper de toi ! »

Différents élus du personnel évoquent une ambiance parfois délétère où les syndicalistes seraient pris pour cible en raison de leur engagement. Un élu SUD nous a confié le récit rocambolésque d'une mésaventure démarrée fin juillet 2023 sur fond de suspicions de témoignages douteux. « *Ce jour-là, ma manageuse me convoque dans un bureau pour un entretien annuel, raconte-t-il. À ma grande surprise, elle me parle de sujets personnels. Elle me demande si c'est bien moi qui ai fait courir la rumeur de son divorce, ce que je nie. Un superviseur entre dans le bureau, le ton monte et les insultes fusent. "Tu es un salopard, un menteur, on va s'occuper de toi !" me menace-t-il.* » Le syndicaliste assure qu'ensuite, il est sorti du bureau pour échapper à ce qui lui semblait être un « *guet-apens* », mais qu'il s'est retrouvé coincé dans le couloir par le superviseur. Il s'en est fallu de peu que la situation ne dégénère davantage.

Quelques jours après, il reçoit un recommandé lui notifiant un entretien préalable au licenciement pour menaces verbales et physiques. La direction produit une dizaine de témoignages à l'appui. « *Tissu de mensonges* », affirme l' élu syndical, qui jure que sa disgrâce est liée au rôle joué dans une grève en mars 2022. L'affaire atterrit sur le bureau de l'inspecteur du travail, qui refuse le licenciement le 19 janvier 2024.

Recours de la direction auprès du ministère du Travail. Nouveau refus du licenciement, le 11 septembre de la même année. Pour motiver sa décision, le ministère a commandé une contre-expertise, rendue le 30 août 2024. Cette dernière relève des faits troublants. « *Les témoins accusant (le syndicaliste) d'être agressif et menaçant sont ceux avec lesquels ce dernier avait un conflit relatif à des accusations de propos racistes, écrit l'auteur. C'est la raison pour laquelle les éléments produits en défense par (le syndicaliste) mettent le doute sur la sincérité des témoignages produits (...). Ce doute a été retenu par l'inspecteur du travail.* »

Une ancienne salariée assure que le climat social s'est dégradé dans l'entreprise à mesure que les appétits du groupe s'aiguisaient. « *Depuis que la maison mère veut introduire la boîte en Bourse et conquérir l'Europe, les choses n'ont fait qu'empirer, soupire-t-elle. Tout est tourné vers la performance, au détriment de l'humain.* » Avec un réel succès : la filiale française de la multinationale suisse a réalisé 536 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023, avec plus de 15 % de marge opérationnelle. Ses alarmes les plus chères se vendent autour de 1 200 euros. « *Comme Verisure fait très peu d'acquisitions, tout repose sur la croissance organique, assure le directeur général au Figaro. Pour cela, il faut entretenir un esprit de conquête sur un marché qu'il faut gagner, maison par maison.* » Une « *conquête* » payante... au coût social élevé. Contactée, la direction n'a pas répondu à nos questions.

Un géant bientôt coté en Bourse ?

Créée dans les années 1980 et aujourd'hui basé en Suisse, Verisure revendique 5,5 millions de clients dans le monde, pour 3 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Lorsqu'elles se déclenchent (en cas d'intrusion, par exemple), ses alarmes envoient un signal au centre de télésurveillance du groupe, qui appelle la police ou la gendarmerie.

Verisure s'est si bien développé au cours des dernières années que le fonds d'investissement américain qui possède l'entreprise, Hellman & Friedman, réfléchirait à son introduction en Bourse dans plusieurs pays européens. L'opération la valoriserait à hauteur de 20 milliards d'euros, selon les médias britanniques.

Une réussite qui n'exclut pas quelques casseroles. En novembre 2020, l'Autorité de la concurrence norvégienne a condamné Verisure et Sector Alarm à verser 766 millions de couronnes (environ 65 millions d'euros), pour entente illicite.

Cyprien Boganda

Extrait de l'Humanité.

« Ce sont nos dividendes » : cette usine de laine a été reprise par ses salariés

La filature de laine Bergère de France a été reprise en Scop par ses travailleuses et travailleurs en octobre 2024. Collectivement, ils et elles réinventent leur activité, en la rendant plus durable et en s'en partageant les fruits.

À Bar-le-Duc, dans la Meuse, les ouvrières de Bergère de France sont aussi actionnaires. Aux portes de la



ville, on ne peut pas louper l'une des dernières filatures de laine du pays. C'est une institution depuis 1946. Mais l'usine meusienne, qui a compté jusqu'à 800 personnes à la grande époque, a bien failli disparaître en 2024.

Après sa liquidation pour des raisons économiques, l'entreprise a été reprise en octobre 2024 en Société coopérative de production (Scop) par 56 salariés-associés. Un projet encouragé par le nouveau PDG, Jean-Michel Nicolas. « On a dû repartir de zéro, renégocier tous les contrats et se battre au tribunal de commerce, raconte-t-il. Tout le monde a mis la main à la pâte, avec au bout, une belle aventure humaine. » Elle cherche désormais un équilibre financier. La visite de l'usine commence. Par une porte dérobée, on arrive directement à l'atelier. « C'est ma maison ici », s'amuse Fabien Joannes, 49 ans, dans la boîte depuis 1997. Ce « petit jeune de Bergère » a tout connu ici. Il est responsable de la maintenance de ce site de 6 hectares.

Même s'il a été parmi les premiers à lancer la Scop, Fabien Joannes n'est pas « en costard-cravate, mais en tenue comme [s]es gars ». « Plutôt que de voir un concurrent ou un fonds d'investissement décider de notre sort, on a préféré se démener », dit-il. Les ballots de laine, venus d'Uruguay (l'acrylique provient du Portugal), sont d'abord teintés et essorés. La matière est ensuite filée, puis assemblée pour créer un fil de laine.

La marque de laine Phildar avait aussi une proposition de rachat de l'usine, « mais ils ne voulaient garder que le service création et le nom. Ils auraient tout fait faire à l'étranger et on se serait retrouvés sur le carreau, dit le responsable de maintenance. Et bon courage pour réintégrer une autre boîte dans le coin. Par ici, ça n'embauche pas, c'est sinistré ».

Pour intégrer la Scop, les employés ont dû investir 15 % de leur prime de licenciement. Même quelques-uns, à un an de la retraite, ont pris des parts dans l'entreprise.

« Que l'on soit ouvrier, contremaître ou cadre, on aura tous le même dividende à la fin »

Si l'entreprise se porte bien, peu importe le montant de départ engagé, chacun profite des bénéfices équitablement. « *Que l'on soit ouvrier, contremaître ou cadre, on aura tous le même dividende à la fin de l'année* », s'enthousiasme Fabien Joannes.

L'ambiance est au travail ce mois de février, où les demandes en pelotes de laine atteignent leur apogée. « *On ne tricote pas en maillot de bain sur la plage, le tricot, c'est un sport d'hiver* », s'amuse le quadragénaire.

Dans cette usine vieillissante, il faut chauffer au moins à 23 °C et produire à 60 % d'humidité dans l'air — une météo digne des tropiques — pour éviter que le fil de laine casse. Jour et nuit, les génératrices tournent dans un boucan assourdissant.

Les factures d'énergie sont énormes : 1,7 million d'euros de gaz et d'électricité par an. « *On consomme 7,5 mégawatts annuels. C'est colossal* », dit Jean-Michel Nicolas, le PDG. « *Et c'est pire quand il fait froid*, ajoute son collègue Fabien Joannes. *On a décidé de ne plus produire de laine en hiver [dès l'hiver prochain] pour faire des économies.* »

Il faudra alors de s'organiser autrement : programmer les collections de tricot assez en avance pour fabriquer seulement les pelotes de laine entre mars et septembre. Sur ces 38 000 m² de bâtiments, la production a aussi été recentrée pour ne chauffer qu'un seul endroit.

« *Les autres bâtiments pourraient servir à d'autres entreprises de logistique pour aussi réduire leur empreinte carbone*, dit Jean-Michel Nicolas. *Avec toutes ces décisions, on est déjà à moitié moins de consommation.* »

Depuis la reprise en coopérative, les ouvriers sont complètement polyvalents. De l'assemblage de la laine à l'envoi des colis, en passant par la fabrication des catalogues et la confection des pelotes, ils touchent à tout.

« *Avant, c'était chacun sa place sur la chaîne, on ne bougeait pas de sa machine*, dit Fabien Joannes. *Aujourd'hui, je m'occupe des espaces verts, mais je parle aussi à la Région pour trouver des financements.* »

« C'est plus convivial, on est moins grognons »

Un peu plus loin, Nathalie inspecte les pelotes de laine prêtes à partir dans les cartons. « *La qualité n'est pas encore parfaite, on peut faire mieux* », lance-t-elle à son PDG. Et son confrère, François, contremaître à l'usine, d'abonder : « *C'est sûr que ça donne envie de se bouger. On veut que notre boîte vive. C'est notre usine, c'est nos dividendes.* »

Même son de cloche du côté de Philippe Marmottin, 56 ans, qui s'occupe de la comptabilité de l'entreprise : « *Au départ, je n'étais pas certain d'y aller, j'étais fatigué des deux dernières années. Mais j'ai un esprit coopératif. Aujourd'hui c'est plus convivial, on est moins grognons.* »

Il reste néanmoins du pain sur la planche. À titre d'exemple, tous ont été repris avec les mêmes contrats qu'avant la cessation d'entreprise et les écarts de salaires entre eux restent à discuter.

Chez Bergère de France, on est dans les derniers à revendre des pelotes françaises et un savoir-faire unique. « *Ici, tout le monde connaît l'entreprise* », dit Florence Thiriot, l'ancienne gérante de la mercerie Aux Articles de Paris, à Bar-le-Duc.

« *On espère que ça va durer, je croise les doigts pour eux*, poursuit-elle. *Mais il n'y a pas de raison, la laine est redevenue complètement tendance. Tricoter, c'est avoir un pull chaud et unique, qui sort de l'ordinaire.* »

Mais c'est surtout un acte durable et écoresponsable », à rebours de la *fast-fashion* et de ses conséquences désastreuses pour l'emploi textile en France.

Une ancienne salariée de Bergère, Céline, devrait bientôt reprendre sa boutique pour commercialiser la marque iconique. « *Bien sûr que ça va continuer. Avec les Scop, les gens vont reprendre leur destin en main, s'enthousiasme Fabien Joannes. Quand je parle aux gens d'ici, ils nous disent : sauver une boîte comme ça, chapeau bas ! Mais ce n'est pas impossible. La preuve, on le fait !* »

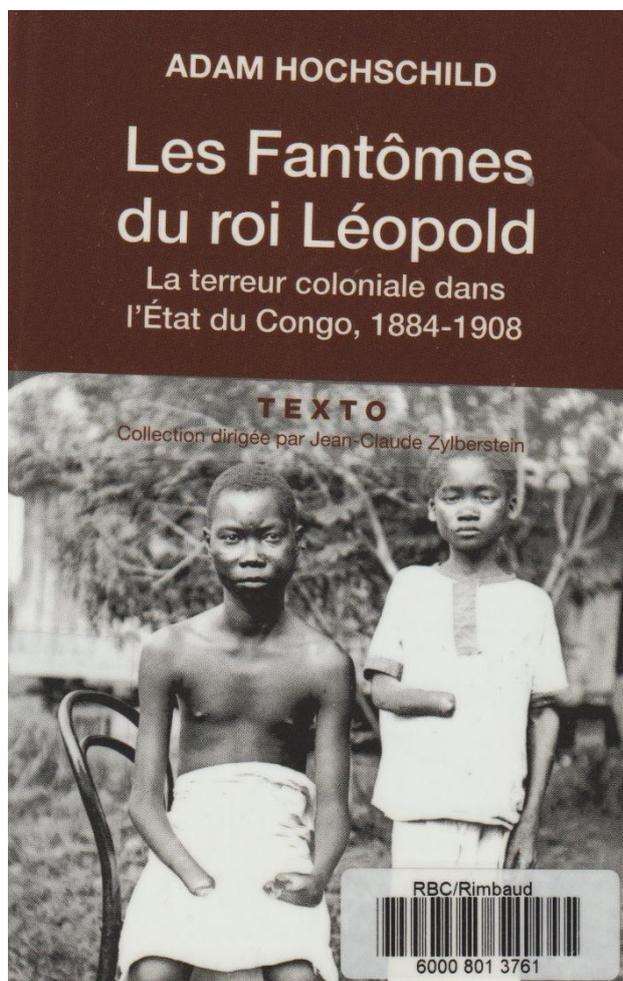
Extrait

de

Reporterre

La ruée sur le caoutchouc a tué des millions d'Africains de l'ex-Congo belge.

De cette tragédie est issu le premier mouvement de défense des droits de l'homme.



« Nous sommes fatigués de vivre sous cette tyrannie.

Nous ne pouvons plus supporter de voir nos femmes et nos enfants emmenés. Pour être utilisés par les sauvages blancs. Nous ferons la guerre. Nous savons que nous mourrons, mais nous voulons mourir. Nous voulons mourir.»

Neuf ans seulement après la création de « l'Etat indépendant du Congo », par décret royal du roi des Belges en 1885, ces paroles désespérées d'une chanson congolaise sont relevées par un missionnaire suédois. Il est vrai que la litanie d'assassinats et de mutilations commises au nom de Léopold II n'a eu d'égal que le chapelet de mensonges mis en place pour les dissimuler. Et il a fallu tout le courage de quelques hommes, qui ont fini pour la plupart dans des cachots anglais, pour qu'enfin s'achève en 1908 l'extermination des populations du Congo, avec le passage au gouvernement belge de la souveraineté exclusive du roi sur ses territoires d'Afrique. Un massacre commis par les agents de la force publique belge, chargée d'organiser le pillage en règle de l'ivoire, puis mise au service des multinationales du caoutchouc, dont l'extraction consacre le grand retour de l'esclavage.

« Ecoutez les hurlements du fantôme de Léopold, qui brûle en enfer pour sa multitude aux mains mutilées », devait écrire en guise d'oraison funèbre le poète américain Vachel Lindsay. Comme si décidément, faisant écho au célèbre Cœur des ténèbres de Joseph Conrad, voyage morbide de l'explorateur Kurtz dans les profondeurs de la jungle dont s'inspire Apocalypse now de Coppola, le destin historique du Congo devait faire écho pour l'éternité au crépitement des feux de l'enfer.

Image de marque du Congo de Léopold II, la « politique des mains coupées » telle que nous la raconte l'historien et journaliste américain Adam Hochschild s'apparente en effet aux génocides de ce siècle. Les agents du roi s'appliquent à collectionner les membres humains par dizaines de milliers, à la fois système

de punition pour les indigènes récalcitrants et instrument de comptabilité lors des massacres de masse.

Extrait du journal d'un officier belge au Congo, publié en 1896 par la Kölnische Zeitung : « Chaque fois que le caporal s'en va pour chercher du caoutchouc, on lui donne des cartouches. Il doit rendre toutes celles non employées ; et pour chacune des cartouches brûlées, il doit rapporter une main droite. »

La chicotte, nerf de bœuf dont on fait un fouet redoutable, s'abat sur tous les Africains. Elle restera un instrument de la colonisation belge jusqu'à l'indépendance.

Au Congo de Léopold, les cadavres jonchent la brousse et les montagnes d'ossements humains empêchent le passage des sentiers. Des centaines de milliers de porteurs, forcés de conduire les caravanes européennes à travers la jungle, s'écroulent sous les coups et la maladie. Les villages sont systématiquement rasés pour forcer leurs habitants à partir à la recherche de caoutchouc. La famine pratiquée à large échelle, le kidnapping des femmes et des enfants, la chute de la natalité, font le vide dans les plaines du Congo.

« Les hommes de Léopold cherchaient simplement de la main-d'œuvre, comme l'avaient fait pendant des siècles les marchands d'esclaves qui écumaient l'Afrique, écrit Hochschild. Peu de fonctionnaires établissaient des statistiques sur un phénomène qu'ils jugeaient aussi négligeable que la perte de vies africaines. » S'appuyant sur des sources uniques et inédites, le chercheur avance que le régime de terreur instauré par Léopold II, rendu fou par l'appât du gain, fera au total près de dix millions de victimes. L'argent du Congo, estimé à plusieurs milliards de nos francs, servira essentiellement à alimenter les rénovations mégalomaniaques des châteaux royaux et les dépenses de sa maîtresse Caroline. Peu avant sa mort, et la remise des clés de « sa » colonie à l'Etat belge, le roi fera brûler la plupart des documents relatifs à ses exactions.

Les Fantômes du roi Léopold est une dénonciation vigoureuse et émouvante d'un génocide relégué aux oubliettes de l'Histoire. Bruxelles interdisait encore il y a peu aux historiens l'accès à des archives « pouvant nuire à l'image de la Belgique ». Ce livre est aussi un hommage aux hommes courageux qui consacrèrent leur existence à la dénonciation de cette infamie: en particulier Edmund Morel, journaliste d'investigation britannique, jeté en prison à Londres pour ses convictions pacifistes, peu après le succès d'une campagne épuisante contre Léopold; sir Roger Casement, consul britannique puis patriote irlandais, une cause qui devait finalement le perdre; et enfin, William Sheppard, missionnaire noir américain, lui aussi poursuivi en justice et jugé. En gagnant la première campagne internationale en faveur des droits de l'homme, ils ont été les pionniers d'un siècle marqué par les génocides.

Jean-Philippe Ceppi

L'auteur du livre : Adam Hochschild, (New York, 1942) est un écrivain américain. Il est un des fondateurs du journal Mother Jones.

Fils unique, il grandit dans un milieu qu'il a décrit dans son premier livre Half the Way Home : a Memoir of Father and Son, publié en 1986.

En travaillant comme étudiant en Afrique du Sud, il devint sensible aux injustices du racisme et s'engagea en politique. Il se joignit au Mouvement des droits civiques aux États-Unis, il manifesta contre la guerre du Viêt Nam et trouva un travail de journaliste au journal Ramparts. Plus tard, il fonde Mother Jones avec deux partenaires. Il vécut 6 mois en Inde en 1990.

Source : Wikipedia